

2019



## Rapport moral et financier

90 avenue de Suffren 75015 PARIS – 01 53 69 44 30 – [contact@och.fr](mailto:contact@och.fr)

## Conseil d'administration du 17 juin 2020

### Rapport moral

2019, dont le conseil d'administration est invité à adopter les comptes et le rapport d'activité, a été, une nouvelle fois, une année forte pour l'OCH.

Les comptes et le rapport d'activité témoignent du dynamisme qui a caractérisé cette année au service des personnes handicapées, de leurs proches et des professionnels qui les accompagnent. Mais les comptes ne sont pas toujours faciles à décoder quand on n'est pas spécialiste des chiffres et le rapport d'activité ne peut pas tout dire ; aussi, je voudrais insister sur quelques points forts qui ont particulièrement mobilisé le conseil et l'équipe de la Fondation.

Avant tout, je saisis l'occasion pour relever que ce qui fait le cœur de la responsabilité du CA - les sujets étudiés, les décisions prises, les réflexions engagées, les positions adoptées - est étroitement lié à la réalité des missions mises en œuvre concrètement par l'équipe, sur le terrain.

Cette articulation est une force et nous pouvons nous réjouir de la très bonne complémentarité qui caractérise notre fonctionnement, du souci d'écoute réciproque et de la vigilance des uns et des autres, chacun dans son rôle, à agir dans le meilleur intérêt des personnes et des familles, en parfaite conformité avec les valeurs chrétiennes de respect, d'attention et de bienveillance énoncés dans notre charte, rédigée avec Marie-Hélène MATHIEU. Philippe de LACHAPELLE y est pour beaucoup et je tiens à l'en remercier spécialement.

***En ce qui concerne le conseil d'administration***, 2019 a été marquée par trois changements notables dans sa composition :

- le départ de Marie-Christine TOUSSAINT, après un long compagnonnage au sein du CA, et je voudrais lui redire notre reconnaissance, notamment d'avoir su nous aider à maintenir un lien vigilant avec la sphère éducative et une attention dans la durée à la situation spécifique des enfants qui ont besoin d'une scolarisation adaptée ;
- l'arrivée parmi nous de Jean-Guilhem XERRI, qui a accepté de nous faire profiter de sa pratique du monde de la santé et, plus largement, de la hauteur de vue et de l'appréhension très humaine des sujets et des enjeux dont témoignent nombre de ses publications ;
- le remplacement de notre commissaire du gouvernement, Julien LE GARS, qui nous accompagnait depuis 2012 et dont nous avons apprécié la constante « exigence bienveillante », par Nicolas DESFORGES, qui a su très vite prendre la mesure des enjeux qui s'attachent à nos missions et nous témoigner un mode de contrôle à la fois rigoureux et très constructif.

**Sur le fond des missions**, le conseil a eu à connaître cette année de deux séries de sujets :

- d'abord, l'exercice de sa mission statutaire sur les sujets récurrents relevant de sa compétence : l'adoption d'un budget ambitieux, le suivi des ressources et des dépenses, l'acceptation de legs et assurances-vie et leur affectation au meilleur usage possible au regard de la volonté des donateurs et des priorités du soutien aux plus fragiles, l'approbation des comptes, les principales décisions relatives au personnel, notamment ;
- ensuite, l'exercice de son rôle d'impulsion, de suivi et de surveillance en ce qui concerne en particulier la poursuite de la démarche de formalisation des procédures, et le travail d'instruction, d'analyse et de décision sur les demandes de subvention adressées à l'OCH et la bonne utilisation des soutiens financiers accordés aux associations ou aux projets que nous soutenons, afin que ce soit dans le respect des valeurs de l'OCH. Sur ces différents dossiers et pour le suivi des travaux réalisés sur notre immeuble, je voudrais adresser des remerciements particuliers au directeur adjoint, Vincent HAMEL, pour sa forte implication et la qualité du travail réalisé, et exprimer ma gratitude à Dominique COMMARET et Yves d'HEROUVILLE pour le suivi bénévole et efficace des dossiers de legs d'une part et de subventions d'autre part.

Au-delà de ses attributions de gestion, le conseil d'administration a été appelé à se pencher, cette année encore, sur **plusieurs thèmes ponctuels au titre desquels il a engagé une réflexion de fond**. Il a notamment eu à débattre :

- de la réflexion, conduite d'abord par l'équipe, sur la place des bénévoles et leur articulation avec les salariés. Trois points sont ressortis en particulier : le nombre important des bénévoles, et la diversité de leurs rôles dans les missions de la fondation ; une constante augmentation de ce nombre depuis quelques années, au fur et à mesure que se développent le réseau et les actions en région ; la nécessité de davantage formaliser l'animation et la structuration de ce réseau (une mission en ce sens a été confiée à l'équipe « réseaux et évènements », qui viendra présenter ses conclusions au conseil) ;
- de la réflexion stratégique engagée sur notre dispositif d'appel aux dons ; à ce titre, le conseil s'est interrogé sur la notion de gratuité et sur la place du don dans la vie et l'action de l'OCH, afin de définir une politique d'appel aux dons qui corresponde bien aux valeurs de la Fondation. Dans le prolongement, il a décidé la nomination d'une personne chargée d'être l'interlocutrice privilégiée des donateurs qui s'associent de cette manière à la réalisation de nos missions ;
- de la réflexion sur les missions du service « communication et projets », qui s'est traduite par une nouvelle organisation, mieux adaptée et plus opérationnelle ;
- par ailleurs, et la liste n'est pas exhaustive, chaque réunion du conseil a été l'occasion d'une rencontre avec l'un des chefs de service ou une personnalité propre à éclairer les délibérations à la lumière de réflexions en lien avec nos missions aux côtés des familles : avec Marie-Christine Toussaint sur la situation des enfants handicapés à l'école ; avec

Martine Diallo, sur l'importance de notre présence à l'entrée du sanctuaire à Lourdes ; avec le Père Christian MAHEAS sur la dimension chrétienne et spirituelle de l'OCH, sa place et son rôle dans l'Eglise.

Avant de terminer, je voudrais évoquer le contexte dans lequel a été préparé ce conseil d'administration. Nous sortons d'une période inédite à plus d'un titre, qui a pu être vécue comme un traumatisme par certains (l'épidémie, le confinement et maintenant les conséquences économiques et sociales). Je voudrais remercier spécialement toute l'équipe de l'OCH, qui a fait en sorte que le contact ne soit pas rompu avec les plus fragiles. Dans cette expérience de fragilité collective, les personnes handicapées et leurs familles ont été particulièrement éprouvées. Mais elles ont aussi des ressources sur lesquelles nous serions bien inspirés de nous appuyer collectivement pour participer à la reconstruction : elles savent mieux que d'autres comment faire de la fragilité une force ! L'OCH doit continuer de veiller à partager cette expérience, pour bâtir une société plus juste, plus fraternelle, plus évangélique.

Pour tout cela, je remercie chacun des membres de l'équipe pour le travail formidable réalisé cette année, mais aussi les bénévoles sans lesquels nous ne pourrions pas être aussi proches de ceux qui font appel à l'OCH et qui nous attendent un peu partout. Je tiens enfin à dire ma reconnaissance aux membres du conseil d'administration pour leur fidélité, leur compétence, leur amitié. Conformément à notre charte, ensemble, nous formons « *une communauté de travail et de prière réunie par les valeurs humaines et spirituelles présentées dans cette charte* » ; 2019 a, je crois, montré que c'est bien le cas !

Emmanuel BELLUTEAU

## Rapport financier 2019

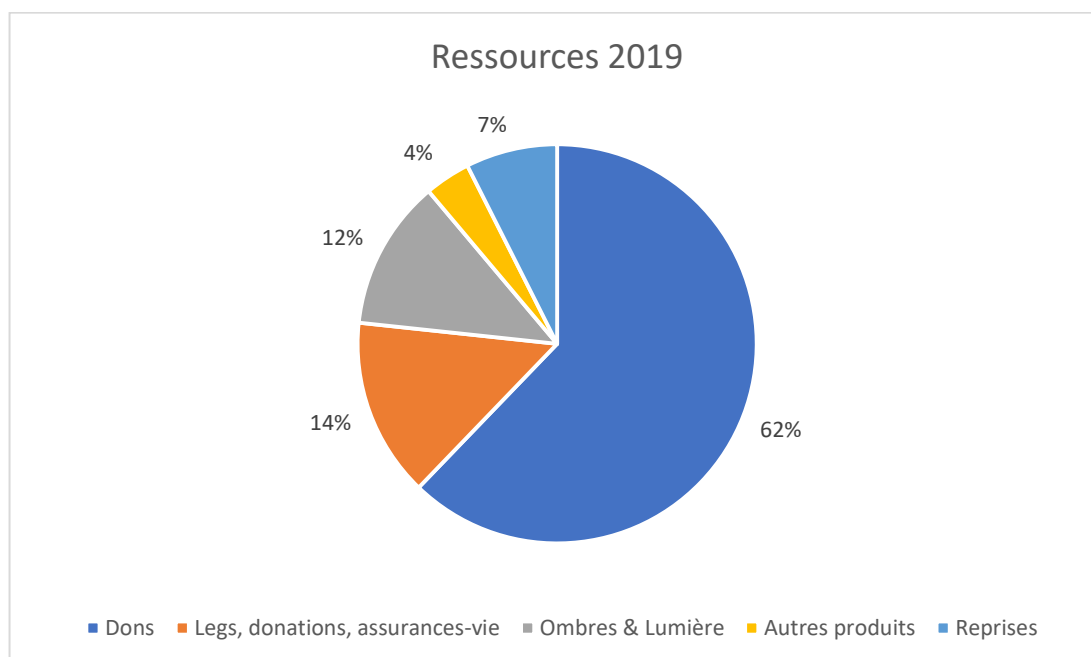
2019 a permis à l'OCH d'afficher un résultat net positif pour la quatrième année consécutive, porté cette année par le rebond de la collecte de dons -après la forte baisse de 2018-, une bonne maîtrise de ses frais de fonctionnement, et malgré la forte baisse des legs enregistrée après deux années (2017-2018) exceptionnellement favorable.

### **RESSOURCES :**

La Fondation OCH a réalisé en 2019 une collecte de dons de 1,35 M€, en hausse de 12 %, portée par la générosité de ses 6 600 donateurs actifs cette année. Les dons réguliers en prélèvement automatique, que la Fondation souhaite fortement amplifier dans les prochaines années, continue à progresser et représente 9 % du total de la collecte. Sur deux ans, le niveau des dons reste de 6 % inférieur à celui de 2017 (principalement dû aux nouvelles règles de la fiscalité du patrimoine et à l'augmentation de la CSG pour les retraités à partir de 2018).

L'OCH a vu en revanche la contribution des legs, donations et assurances-vie diminuer de 83 % à 314 k€, après deux années ayant bénéficié d'un legs important. Cette contribution, essentielle pour financer les actions de l'OCH en faveur des plus fragiles, se situe cette année à un niveau de 60 % inférieur à la moyenne des 10 dernières années.

Les recettes d'*Ombres & Lumière* ont connu en 2019 une baisse de 6 %, à 263 K€, après deux années de croissance portées par le lancement réussie de la nouvelle maquette début 2017. Les autres produits s'élèvent à 59 K€, en progression de 14 %. Ajouté aux produits financiers à hauteur de 26 K€ et aux reprises de 161 K€, le total des produits de l'année s'élève à 2.17 M€, en diminution de 44 %.



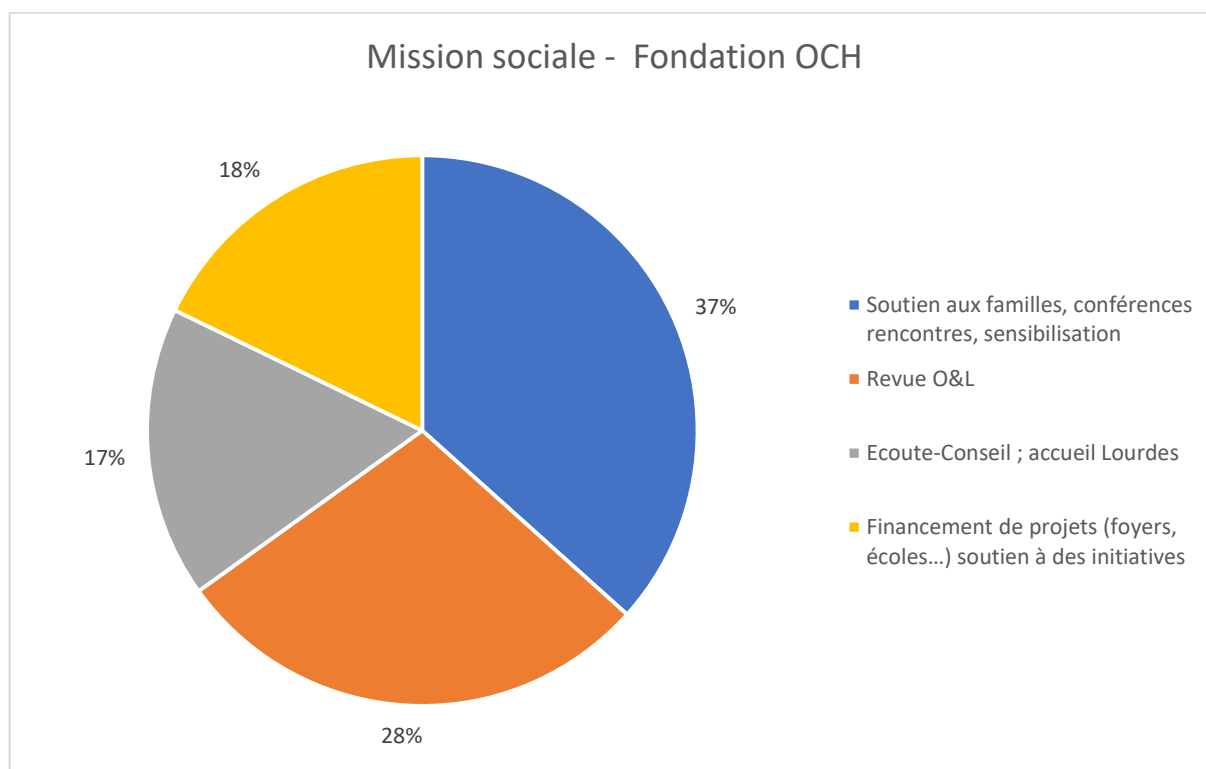
## EMPLOI:

Les emplois de l'année représentent 1,93 M€, en baisse de 26 %, se répartissent entre la mission sociale, les frais imputables à la recherche de dons et les frais de fonctionnement. La mission sociale de la Fondation OCH se répartit en trois axes principaux :

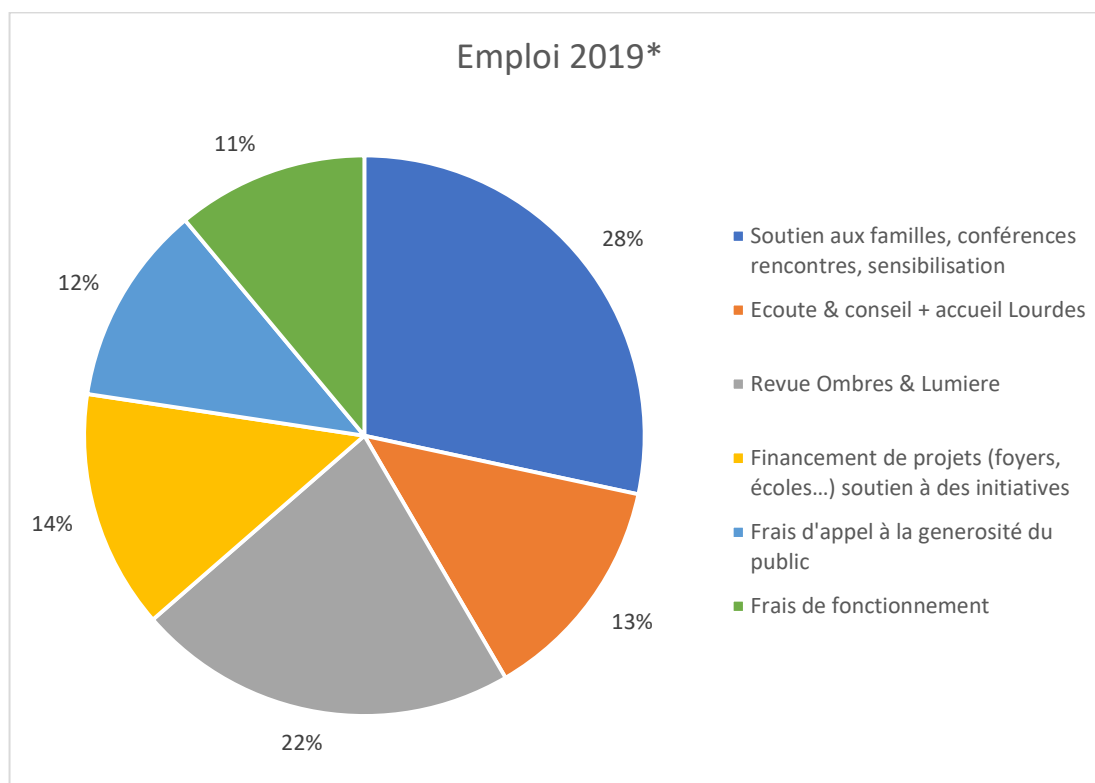
- **accueillir** : à travers le service *Ecoute & conseil*, la permanence de l'OCH à Lourdes, les RDV familles
- **éclairer** : via la revue *Ombres & Lumière*, les conférences-rencontres ;
- **soutenir** : par l'octroi de subventions à des projets innovants en faveur de personnes handicapées, et le soutien à des initiatives locales en faveur de personnes fragiles (groupes de partage, lieux de mise en commun d'expérience...).

Les frais consacrés à la mission sociale de l'OCH s'élèvent en 2019 à 1,49 M€, et représentent près de 77,5 % des emplois de l'année – hors éléments exceptionnels. Les actions réalisées directement par les équipes de l'OCH représentent 88 % de ce montant ; le solde -12 %- représente le montant des subventions accordées par le Conseil d'administration de l'OCH au financement de projets innovants en faveur de personnes handicapées.

Les rendez-vous familles, les conférences rencontres et les actions de sensibilisation représentent 37 % des dépenses consacrées par la fondation OCH à la mission sociale en 2019, la revue *Ombres & Lumière* 28 %, les actions d'accueil, d'écoute et de conseil 17 %, les subventions accordées par le Conseil pour financer des projets (lieux de vie, école inclusive...) ainsi que le soutien à des initiatives représente 18 % de ce total.



Les frais directement imputables à la recherche de dons et de legs s'élèvent à 223 K€ et représentent 11.6 % des emplois de l'année - hors éléments exceptionnels. Les frais de fonctionnement s'élèvent à 213 K€. Ils représentent 11 % des emplois de l'année - hors éléments exceptionnels.



*\*Hors éléments exceptionnels*

L'excédent de 237 K€ réalisé en 2019, dont 113 K€ hors reprise nette de provisions, souligne une nouvelle fois la très bonne gestion de la Fondation, sa situation financière saine, ses fonds propres solides, qui garantissent la pérennité de sa mission. L'OCH a su ainsi continuer à maîtriser ses frais de fonctionnement, tout en assurant le maintien de ses actions en faveur des personnes handicapées ou fragiles, et de leurs familles.

Thibaud de DINECHIN

Trésorier